

Question obligatoire : Du développement au développement durable

Il est conseillé de consacrer 7 à 8 heures de cours à ce thème.

Ce thème a un statut particulier : il est **obligatoire** et doit être **nécessairement étudié en premier** ; sa mise en œuvre s'appuie sur **des exemples**. Il permet de présenter le fil conducteur de l'ensemble du programme et donc de lui donner sens.

Les enjeux majeurs qui se posent à l'humanité sont ceux du développement : réduire les inégalités entre les populations, faire face aux besoins croissants d'une humanité plus nombreuse, et pour cela mettre en œuvre des modes durables de développement. **On passe ainsi du développement au développement durable.**

PROBLÉMATIQUES

Ce thème repose sur trois problématiques globales qui sous-tendent l'organisation de l'ensemble du programme.

- **Le constat d'un développement inégal et déséquilibré à toutes les échelles.** Tout en s'interrogeant sur les indices utilisés (PIB, IDH, IPH, etc.), l'analyse des inégalités est conduite à différentes échelles : mondiale, nationale, régionale, locale. Des déséquilibres résultent des dynamiques de développement qui privilégient ou laissent à l'écart une partie de la société et de l'espace, que ce soit dans les « Sud » ou dans les « Nord » et à toutes les échelles.
- **De nouveaux besoins pour plus de 9 milliards d'hommes en 2050** : cette problématique met en relation le développement avec l'évolution démographique. La crainte d'une surpopulation du monde n'est pas scientifiquement justifiée. Les Nations unies ne prévoient « que » 9 milliards d'habitants en 2050. Le taux de croissance continue de diminuer et la population mondiale devrait se stabiliser au cours du XXI^e siècle.
- **Mettre en œuvre des modes durables de développement** : cette problématique introduit la notion de « durabilité » (cf. fiche Le développement durable, fil conducteur du programme de géographie – seconde). La « durabilité » des modes de développement vise à réduire les inégalités, à améliorer les conditions de vie et à assurer la satisfaction des besoins d'une population croissante sans compromettre le devenir des générations futures. La mise en œuvre de modes durables de développement suscite bien des débats, tant sur la mesure et l'ampleur de « la crise écologique », qui est à leur origine, que sur le degré de durabilité à adopter (l'éventail des opinions va des partisans du progrès technique pour satisfaire les besoins à ceux de la « décroissance » qui récusent même le terme de développement). Les modes durables de développement doivent assurer les besoins sociaux et économiques des sociétés humaines tout en cherchant des techniques permettant de diminuer les gaspillages et de mieux gérer l'environnement. C'est ce qu'indique l'intitulé du programme en précisant qu'il s'agit de modes durables de développement et non de modes de développement

durable. Ces modes durables de développement sont divers. Le programme utilise le pluriel, car, s'il y a un modèle de développement durable qui est un idéal, sa déclinaison doit tenir compte de la diversité des situations locales.

METTRE EN ŒUVRE LE THÈME INTRODUCTIF

Le traitement de ce premier thème consiste à expliciter les problématiques indiquées en les illustrant par des exemples spatialisés qui occupent nécessairement un temps limité.

L'étude repose principalement sur des cartes à petite échelle. Les planisphères sont indispensables pour présenter les inégalités et les déséquilibres de développement, tout comme les dynamiques démographiques. Des exemples à plus grande échelle affinent l'analyse (échelles nationale, régionale, locale).

On choisit des exemples de modes durables de développement, au Nord comme au Sud, en évitant la redondance avec les études de cas abordées dans l'étude des thèmes suivants. On souligne ainsi la diversité des priorités d'un territoire à l'autre.

PIÈGES À ÉVITER DANS LA MISE EN ŒUVRE

- Présenter les thèmes du programme de manière trop détaillée dès ce thème introductif.
- Traiter ce thème à partir d'une étude de cas.
- Faire un exposé historique détaillé de la notion de développement durable.
- Présenter le développement durable comme une politique unique et globale à appliquer uniformément.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Pison G., *Atlas de la population mondiale*, Autrement, 2009.
- Arnould P. et Veyret Y. (dir.), *Atlas des développements durables*, Autrement, 2008.
- Site de l'Institut national des études démographiques (INED) : www.ined.fr
- Site de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) : www.ird.fr
- Site du Programme des nations unies pour le développement (PNUD) : www.unpd.org/french